

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 janvier 2009 à 10h00

L'an deux mil neuf, le 24 janvier à 10H00, le conseil municipal dûment convoqué le 20 janvier s'est réuni en séance, sous la présidence de Monsieur Claude BOUCHER, Maire de Tréguennec,

Etaient présents : M. MOREL Stéphane ; M. LE PAPE Jean-Yves ; M. FLAGEUL Joël ; M. LE TIRANT Fabrice ; M. STEPHAN Paul ; M. LE CORRE Pierre ; M. JAOUEN Raymond ; M. CARVAL David ; M. LOC'H Pascal.

Absent excusé : M. DURAND Rémy ayant donné pouvoir à M. JAOUEN Raymond.

Secrétaire de séance : M. LE TIRANT Fabrice

1. Réfection de la voie communale n°3, Route de St-Vio Demande de D.G.E. 2009 :

M. Le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal la nécessité de réaliser cette année la réfection de la voie communale n°3, route de St-Vio, dite route du vent solaire pour la sécurité des usagers, d'autant qu'il s'agit d'une voie à caractère touristique.

Après étude d'une estimation de la D.D.E. revue en 2009 à hauteur de 60 400.00 €H.T. contre une estimation initiale de 2007 à hauteur de 39 180.00 €H.T.,

les Membres du Conseil, **DECIDENT**

de programmer ces travaux pour l'année 2009, comme prévu initialement

AUTORISENT

Monsieur le Maire à solliciter auprès des services de la Préfecture du Finistère, une subvention dans le cadre de la dotation globale d'équipement sur la base de 50% du coût H.T.,

- soit : 30 200.00 €

FINANCEMENT de l'opération :

60 400.00 € **coût H.T. de l'opération**

- 28 200.76 € D.G.E 46.70 % du coût H.T. (suivant l'estimation réactualisée en 2009)
32 199.24 €

- 18 120.00 € Conseil Général 30 % du coût H.T. (suivant l'estimation réactualisée en 2009)
14 079.24 €

- 2 000.00 € réserve parlementaire 3.30 % du coût H.T. (5.10 % suivant une estimation de 2007)

12 079.24 € Commune 20 % du coût H.T. (suivant l'estimation réactualisée en 2009)
+ 11 838.40 € avance T.V.A. récupérable en 2011, à financer par la commune.
23 917.64 € somme totale à financer par la commune

Soit, subventions attendues : 48 320.76 €
Financement de la commune : + 23 917.64 €
Coût des travaux T.T.C = 72 238.40 €

Une demande de subvention pour la sécurité routière, dans le cadre des amendes de police sera demandée spécifiquement pour les aménagements de sécurité de la voie – ralentisseurs, passages protégés, et panneaux d'avertissement-

Et donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer tous documents afférents à ce projet – tant bien les dossiers de demandes de subventions que les dossiers de consultation des entreprises.

La séance est levée à 11h00

Le Maire,

Le Secrétaire,

Le Conseil Municipal,